

IV. L'essai

François Ricard

Volume 13, Number 3-4, octobre 1977

Petit manuel de littérature québécoise

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/036659ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/036659ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ricard, F. (1977). IV. L'essai. *Études françaises*, 13(3-4), 365–381.
<https://doi.org/10.7202/036659ar>

la littérature québécoise contemporaine

1960-1977

IV L'ESSAI

FRANÇOIS RICARD

LE CORPUS

On ne peut guère, pour dresser un tableau d'ensemble de l'essai québécois depuis 1960, procéder tout à fait de la même manière que pour le roman, la poésie ou le théâtre, catégories relativement bien établies et qui ne posent à peu près pas de problèmes, par conséquent, quand il s'agit de délimiter leurs corpus respectifs. Il n'en va pas du tout de même, en effet, pour l'essai, genre-charnière extrêmement difficile à définir si bien qu'on ne sait jamais trop ce que doit comporter exactement son corpus et ce qui doit en être exclu.

La pratique la plus répandue est celle qui considère comme essai tout livre impossible à ranger dans les catégories traditionnelles du récit, de la poésie ou du théâtre, c'est-à-dire tout ce que les Américains appellent la *nonfiction*. C'est la méthode employée, par exemple, dans la revue *Livres et auteurs canadiens*¹ jusqu'en 1972. Or si l'on procède ainsi,

1. Devenue *Livres et auteurs québécois* à partir de 1969.

un premier fait retient aussitôt l'attention : c'est le nombre considérable de tels ouvrages parus au Québec depuis le début des années soixante, et ce dans tous les domaines : en critique littéraire, en critique d'art, en histoire et géographie, en droit et sciences sociales, en philosophie et religion², partout les titres se multiplient à un rythme sans précédent. Cette profusion et cette diversité, qui tranchent par rapport à la relative rareté des publications pendant les époques précédentes, ont certainement une signification sociologique importante, dans la mesure où elles reflètent certaines transformations majeures de la société québécoise au cours des quinze ou vingt dernières années : scolarisation, développement de la recherche et de la réflexion scientifiques, relèvement de ce qu'on pourrait appeler le taux de circulation des idées, etc. Mais d'un point de vue plus strictement littéraire, ce phénomène n'a qu'une signification limitée, vu que la *nonfiction* ne peut guère, à moins d'abus de langage, être confondue purement et simplement avec le domaine de l'*essai*.

Il faut donc, avant de pouvoir dire quoi que ce soit de l'essai québécois contemporain, commencer par dégager de ce vaste fourre-tout de la *nonfiction* un corpus homogène d'ouvrages qui, sans être des romans, des poèmes ou des pièces de théâtre, appartiennent néanmoins au champ de la « fiction » ou de la littérature proprement dite. Pour ce faire, se pose d'abord le problème de la définition du genre : qu'est-ce qui, parmi la liste innombrable des ouvrages non romanesques, non poétiques et non dramatiques, peut être considéré comme essai véritable ? Ce n'est évidemment pas ici le lieu de débattre théoriquement de la définition de l'essai³. Mais il faut quand

2. Ce sont les catégories employées par *Livres et auteurs québécois* en 1970, 1971 et 1972.

3. Il existe, en français, peu de travaux théoriques sur l'essai. On se reportera surtout à trois excellents articles de Jean Marcel : « Forme et fonction de l'essai dans la littérature espagnole » (*Études littéraires*, vol. 5, n° 1, avril 1972, p. 75-88), « Essai » (article inédit, à paraître dans le *Dictionnaire international des termes littéraires*, 6 p.) et « Forme et colère » (préface du *Journal d'un inquisiteur* de Gilles Leclerc, Montréal, Éd. du Jour, 1974, p. 19-28), articles dont s'inspirent largement les considérations qui suivent. On consultera aussi le numéro spécial de la revue *Études littéraires* mentionné ci-dessus, qui porte entièrement sur l'essai et comprend notamment des études de G. Lukacs, Ortega y Gasset, F. Ouellette, J. Bonenfant, etc.

même délimiter un certain « espace » si l'on veut peindre un « paysage » un peu cohérent. Tout en rejetant la pratique récemment adoptée par *Livres et auteurs québécois*⁴ de réserver le titre d'« essai » aux seuls ouvrages de *nonfiction* qui traitent de littérature, vu que cette pratique a le caractère arbitraire de toute classification fondée sur le contenu et qu'il me semble essentiel, au contraire, de considérer l'essai comme une *forme* littéraire caractérisée, je propose de distinguer l'essai de l'ouvrage scientifique par le mode lyrique ou intuitif qu'y emprunte le discours réflexif, c'est-à-dire par la présence d'un JE qui y affirme sa propre et singulière subjectivité. Cette subjectivité est aussi ce qui peut, d'un autre côté, distinguer l'essai du discours idéologique; non que l'idéologie soit absente de l'essai, mais elle y est intériorisée, en quelque sorte, assumée et réinventée personnellement par un JE qui la rapporte à lui-même au lieu de s'y conformer comme à une norme extérieure. Il n'y a pas si loin, en effet, du discours scientifique au discours idéologique, puisque l'un et l'autre impliquent une « décentration » ou une oblitération du JE dans le discours extérieur, impersonnel et « objectif ». Dans l'essai, au contraire, règne la subjectivité, qui tend à s'y donner pour l'origine absolue de sa parole et de sa connaissance. « Je suis moi-même la matière de mon livre », écrit Montaigne au lecteur.

Autre caractéristique de l'essai : le langage, qui, de simple instrument qu'il est dans le texte scientifique ou idéologique, y devient le lieu même de la recherche. Le langage de l'essai, en effet, est autant, sinon plus, « performatif » qu'« informatif »; le signifiant y fait plus que transmettre le signifié, il l'invente, le modèle, agit constamment sur lui. Et l'essai, en ce sens, appartient peut-être autant à l'ordre du poème qu'à celui du discours.

Il faudrait évidemment approfondir, préciser et compléter ces propositions, qui ne visent nullement à donner une définition générale de l'essai, mais simplement à tirer en

4. Dans les livraisons portant sur les années 1973, 1974, 1975 et 1976.

quelque sorte du côté de la « fiction » certains ouvrages trop souvent confondus, perdus dans la *nonfiction* et qui, malheureusement, ne sont pas lus alors pour ce qu'ils sont vraiment. Le lire comme écriture, comme forme, est en effet le seul moyen de rendre à l'essai son autonomie et de le distinguer de l'ensemble des textes discursifs auxquels son contenu risque de le confondre. Le seul moyen de distinguer, par exemple, parmi les ouvrages de sociologie, de philosophie, d'histoire ou de critique littéraire, ceux qui relèvent véritablement de l'essai de ceux qui sont plutôt du côté de la science; de ne plus ranger dans la même catégorie, comme le faisait *Livres et auteurs canadiens, l'Autorité du peuple* de Pierre Vadeboncoeur et *les Comportements économiques de la famille salariée au Québec* (1965), ou encore *le Canadien-français et son double* de Jean Bouthillette et *les Travaux du sixième colloque de droit comparé* (1972); de ne plus traiter de la même manière les écrits critiques de Paul Wyczynski et ceux d'André Brochu ou de Gilles Marcotte; ou même de distinguer, à l'intérieur de la production d'un écrivain (par exemple Fernand Dumont), les ouvrages qui sont des essais (*Pour la conversion de la pensée chrétienne, la Vigile du Québec*) de ceux qui relèvent plutôt de l'écriture scientifique (*la Dialectique de l'objet économique, les Idéologies*). La frontière, j'en conviens, est parfois incertaine, et il peut fort bien arriver, avec le temps, que notre lecture d'un ouvrage le lui fasse peu à peu franchir, le tirant du champ scientifique ou idéologique où il s'était d'abord situé vers celui de la littérature, ce qui est bien souvent, du reste, une manière de le sauver (je pense à *l'Avenir du peuple canadien-français* d'Edmond de Nevers, publié en 1896 comme un ouvrage de sciences sociales, ou aux premiers livres de Lionel Groulx, historiographiques comme *la Confédération canadienne* (1918) et *la Naissance d'une race* (1919), ou idéologiques comme *Notre maître le passé* (1924), et que nous relisons aujourd'hui, que du moins nous devrions relire comme des essais, c'est-à-dire avant tout comme des textes de fiction, dont l'écriture et le lyrisme dépassent, sinon égalent en importance et en intérêt le message). Ainsi, si l'essai devra continuer de relever

de l'histoire des idées, il est à souhaiter que l'histoire littéraire le récupère aussi, et qu'elle le récupère véritablement, c'est-à-dire que disparaisse le déséquilibre selon lequel le roman et la poésie sont seuls considérés du point de vue de leur forme alors que l'essai n'est généralement étudié qu'en fonction de ses contenus. Cette « récupération », ce rapatriement de l'essai reste évidemment à faire.

Le tableau fidèle de l'essai québécois depuis 1960 ne peut donc être dressé que si l'on retient de la masse des ouvrages de *nonfiction* ceux-là seuls qui sont justifiables d'une telle lecture. Ce tri réduit évidemment le corpus, qui demeure tout de même assez considérable, mais qui révélera mieux ainsi ses principales lignes de force.

LES RECUEILS

La grande majorité des essais, depuis 1960, sont des recueils, c'est-à-dire le produit d'un regroupement, après coup, de textes d'abord parus dans des périodiques, et ce aussi bien dans le domaine de l'essai philosophique ou politique (Pierre Vadeboncœur, Ernest Gagnon, Placide Gaboury, Jacques Godbout, etc.) que dans celui de l'essai littéraire (Gilles Marcotte, Jean Éthier-Blais, André Brochu, Jacques Brault, etc.). Ce phénomène n'est ni propre à la littérature québécoise ni anormal. Au contraire, l'essai se prête parfaitement, comme écriture de la « pensée inachevée⁵ » et asystématique, à cette esthétique de l'ouverture et de la fragmentation qui caractérise tout recueil de textes courts. De plus, la réunion en recueil est souvent ce qui confère à maints textes brefs leur véritable qualité d'essais, en les détachant de la circonstance particulière (événement politique, rencontre, lecture, etc.) qui les a suscités et qui risquait d'obscurcir leur autonomie comme textes, pour les projeter dans un nouveau contexte, celui du recueil justement, où se laisse mieux voir non seulement la spécificité de leur écriture, mais aussi leur appartenance à un espace intellectuel plus personnel. L'essai

5. L'expression est de Joseph Bonenfant (*Études littéraires*, vol. 5, n° 1, avril 1972, p. 15-21).

court, quand il passe du journal ou de la revue au recueil, entre dans un nouveau système de rapports : la nécessité qui le faisait dépendre de l'événement et considérer comme une réaction immédiate à cet événement, s'estompe au profit d'une autre nécessité, qui y était inscrite dès le départ sans doute, mais que seule la republication en recueil met vraiment en lumière, c'est-à-dire sa nécessité intérieure, ce qui, en lui, le lie non plus aux circonstances extérieures mais bien aux autres parties du recueil, aux autres essais avec lesquels il compose dès lors une œuvre aussi unifiée et autonome, en un sens, qu'un roman ou un texte poétique.

C'est ce qui se passe, par exemple, pour les *Escarmouches* de Jacques Ferron ou *l'Instance critique* d'André Brochu : dans ces deux cas, comme dans tous les cas semblables, leur publication en recueil projette sur des textes qui sont souvent des écrits de circonstance, comme on dit, un nouvel éclairage grâce auquel, une fois cette circonstance à peu près oubliée, ils peuvent devenir l'objet d'une lecture moins attentive à la seule diversité de leur contenu qu'à la cohérence de leur forme et à l'unité dynamique de la pensée ou de l'attitude mentale qui les fonde.

Mais cette pratique éditoriale n'a pas seulement des avantages. Elle comporte aussi, pour qui étudie l'histoire de l'essai, et surtout son histoire récente, un inconvénient sans doute mineur mais qu'il ne faut pas perdre de vue : celui de créer, entre les textes et l'époque où ils ont été écrits, un décalage plus ou moins considérable, qui peut risquer, si l'on n'effectue pas les corrections nécessaires, de fausser les interprétations. Il ne faut pas oublier, par exemple, que *la Ligne du risque* de Pierre Vadeboncœur, même si elle a été publiée en 1963, réunit des textes écrits entre 1945 et 1962, ou que *le Réformiste* de Jacques Godbout, paru en 1975, regroupe des articles dont les plus importants appartiennent en fait à la période 1960-1966.

Cette précaution s'impose pour aborder le tableau de l'essai québécois depuis 1960, tableau qui demeurera forcément très général et provisoire, étant donné, d'une part, le

manque de recul, et, d'autre part, l'absence à peu près complète d'études le moins fouillées sur les essayistes québécois contemporains même les plus significatifs et les plus unanimement reconnus ⁶.

1960-1967

On peut d'abord établir deux points. Le premier, c'est que l'essai québécois a connu depuis 1960 une floraison sans précédent. Aucune autre période de notre histoire littéraire ne se compare en effet à cette quinzaine d'années pour le nombre et la qualité des essais publiés. Presque inexistant jusqu'en 1940, l'essai apparaît peu à peu entre les années 1950 et 1960, pour devenir après 1960 un genre majeur, comme nous le constaterons.

L'autre point à établir, c'est, pour mieux comprendre le développement de l'essai durant les années 1960-1976, la nécessité de diviser cette période en deux temps : 1960-1967 et 1968-1976, la ligne de démarcation n'étant évidemment pas absolue et pouvant être déplacée légèrement, pourvu que soit préservé le caractère nettement binaire de cette période, caractère qui ne vaut d'ailleurs pas seulement pour l'essai mais aussi, comme on l'admet de plus en plus, pour la poésie, le

6. Peu d'études ont été consacrées jusqu'ici à l'histoire de l'essai québécois. On lira cependant avec profit les chapitres VII et VIII du tome IV de l'*Histoire de la littérature française du Québec* de Pierre de Grandpré (Montréal, Beauchemin, 1969, p. 265-371), ainsi que les articles de Jean Marcel (« Les forces provisoires de l'intelligence — Cinq ans d'essais 1960-1965 », dans *Livres et auteurs canadiens 1965*, Montréal, Jumonville, 1966, p. 23-32), de Robert Vigneault (« L'essai québécois : la naissance d'une pensée », dans *Études littéraires*, vol. 5, n° 1, avril 1972, p. 59-73), de Fernand Dorais (« L'essai au Canada français 1930-1970 : lieu d'appropriation d'une conscience », dans *Revue de l'Université laurentienne*, vol. V, n° 2, février 1973, p. 113-137) et d'Alonzo Leblanc (« L'essai ou la quête de la liberté », dans *Québec français*, n° 21, mars 1976, p. 27-28). On pourra aussi relire les chroniques de Robert Vigneault, Laurent Mailhot, Joseph Bonenfant, Robert Giroux et Jean-Pierre Duquette sur l'essai et la critique dans *Études françaises* (6, 1, février 1970; 6, 2, mai 1970; 7, 1, février 1971; 7, 2, mai 1971; 8, 1, février 1972; 8, 2, mai 1972; 9, 2, mai 1973; 10, 2, mai 1974; 11, 2, mai 1975). Enfin, on trouvera des idées utiles sur le sujet en consultant la transcription d'une émission diffusée à Radio-Canada le 23 novembre 1976 et intitulée *L'Essai 1967-1976*, avec la collaboration d'André Belleau, Renald Bérubé et Marcel Rioux.

théâtre et même, quoique dans une moindre mesure, pour le roman.

Ce qui distingue ces deux temps ou ces deux « vagues », c'est, tout d'abord, la génération à laquelle appartiennent la majorité des essayistes qui s'y sont illustrés. Commençons par les années 1960-1967, en rappelant quelques titres parmi les plus représentatifs : *Journal d'un inquisiteur* de Gilles Leclerc (1967) ⁷, *Essais sur l'homme* de Jean Tétreau (Pierre Guillaume, 1960), *Convergences* de Jean LeMoine (HMH, 1961, textes datés de 1941 à 1961), *Lettres à une provinciale* de Roger Duhamel (Beauchemin, 1962), *le Scandale est nécessaire* de Pierre Baillargeon (Jour, 1962), *Une littérature qui se fait* de Gilles Marcotte (HMH, 1962, textes datés de 1951 à 1962), *la Ligne du risque* de Pierre Vadeboncœur (HMH, 1963), *l'Homme d'ici* d'Ernest Gagnon (HMH, 1963) ⁸, *Mon Babel* de Pierre Trottier (HMH, 1963), *Pour la conversion de la pensée chrétienne* de Fernand Dumont (HMH, 1964), *l'Autorité du peuple* de Vadeboncœur (l'Arc, 1965), *Dix Ans de vie littéraire au Canada français* de Pierre de Grandpré (Beauchemin, 1966), *Approximations* de Maurice Blain (HMH, 1967, textes datés de 1951 à 1966), *Signets* de Jean Éthier-Blais (CLF, 1967), *Notre société et son roman* de Jean-Charles Falardeau (HMH, 1967, textes datés de 1959 à 1966), *le Thème « Terre des hommes »* de Gabrielle Roy (Cie canadienne de l'Exposition, 1967), et quelques autres ouvrages qui, quoique publiés un peu plus tard, sont à ranger dans le même courant, comme *le Choix* de Baillargeon (HMH, 1969), *le Temps des poètes* de Marcotte (HMH, 1969), *l'Âge de la littérature canadienne* de Clément Moisan (HMH, 1969), *Géographies* de Louis-Marcel Raymond (HMH, 1971, textes remontant jusqu'en 1944) et *l'Homme inchangé* de Placide Gaboury (HMH, 1972) ⁹.

7. Paru aux Ed. de l'Aube. Réédité en 1974, aux Ed. du Jour, avec un avertissement de l'auteur et une préface de Jean Marcel.

8. Cet ouvrage avait d'abord paru en 1952. La nouvelle édition de 1963 est augmentée de deux textes plus récents : *Visage de l'intelligence et Infantilisme religieux*.

9. André Langevin, dont les très nombreux articles et essais, publiés entre 1946 et 1969 surtout, n'ont malheureusement pas été réédités, appartient aussi à ce groupe. Cf. André Gaulin, « André Langevin essayiste », dans *Voix et images du pays, VII*, Montréal, P.U.Q., 1973, p. 151-165.

Comment caractériser globalement cette première vague d'essayistes québécois? Des traits communs ressortent assez nettement. La plupart d'entre eux sont nés autour de 1920, c'est-à-dire appartiennent à une génération marquée principalement par *la Relève* puis par *Cité libre*, et dont les beaux jours ont été ceux de l'antiduplissisme et de la contestation du nationalisme conservateur au nom d'un spiritualisme et d'un humanisme à tendance fortement individualiste et universaliste. Aussi ce qu'exprime cet essai québécois des années 1960-1967, c'est d'abord et avant tout le climat intellectuel et idéologique de la décennie précédente, au cours de laquelle, d'ailleurs, la plupart de ces textes ont été écrits, mais peu répandus, leur diffusion devant attendre, pour s'imposer, la Révolution tranquille qui, à cet égard, a moins inventé qu'elle n'a utilisé les thèmes idéologiques élaborés entre 1945 et 1960. Cette période fut, à proprement parler, un « déblocage », l'explosion au grand jour des idées et des œuvres qui couvaient plus ou moins secrètement depuis une quinzaine d'années.

Robert Vigneault a étudié cette « naissance d'une pensée » québécoise, qu'il situe autour de 1940 mais qui se manifestera surtout dans les essais du début des années soixante. « L'apparition au Québec d'une forme nouvelle comme l'essai, écrit-il, signale notre accession pure et simple à la pensée ¹⁰ », indiquant par là la relation très étroite qu'il convient d'établir entre l'entrée dans ce qu'on pourrait appeler l'« âge de l'essai » et la fin du monolithisme idéologique qui avait rendu aussi périlleuse qu'improbable, dans le Canada français d'avant la Deuxième Guerre mondiale, l'expression d'une pensée et la recherche d'une écriture résolument individuelles, marginales, hétérodoxes, conditions indispensables à l'émergence et à la pratique de l'essai. Aussi ce dernier se trouve-t-il lié dès son apparition à ce qu'on pourrait nommer la génération « libérale » qui, à la doctrine nationale séculaire, oppose le droit à la recherche individuelle, au repli défensif l'ouver-

10. « L'essai québécois : la naissance d'une pensée », *Études littéraires*, vol. 5, n° 1, avril 1972, p. 64.

ture vers les « convergences », au magistère sécurisant du passé la « ligne du risque ».

L'essai type de ces années se présente comme un recueil de textes au style extrêmement travaillé, un peu précieux même, et souvent abstrait, portant en partie sur le Québec (sa littérature, son histoire, ses institutions) mais principalement sur des thèmes dits « universels », de morale, d'histoire, de religion, de littérature ou de philosophie. Les références à l'actualité locale ou aux auteurs d'ici y sont plutôt rares, comme si la pensée y avait précisément pour but de s'exercer en dehors du contexte socioculturel immédiat, ou contre lui, dans un effort constant pour se rattacher aux courants extérieurs qui seuls peuvent la légitimer. Aussi l'essai est-il surtout, à cette époque, une œuvre de rupture et de distanciation, où le JE s'affirme par son opposition au milieu et dans une liberté conçue comme le refus nécessaire (et plus ou moins global) des valeurs culturelles ambiantes. « Nous sommes un peuple qui, par l'idée, a singulièrement désappris l'homme¹¹ », nous disent, de ces marges de l'idéologie officielle où les place leur condition d'essayistes, les Vadebonœur, Leclerc, LeMoyne, Tétreau et compagnie. Ce furent, à n'en pas douter, les grandes années de l'essai québécois, celles non seulement de son émergence, mais aussi de son affirmation comme parole singulière, lyrique, émanée d'un JE poursuivant, dans l'extériorité d'une culture qu'il lui fallait repenser en rapport avec soi-même, poursuivant, dis-je, son propre apaisement.

DEPUIS 1968

La seconde « vague » d'essayistes québécois, qui se manifestera surtout à partir de 1967 ou 1968, est moins homogène que la première, du moins en ce qui concerne l'âge et l'allégeance idéologique de ses principaux représentants. En effet, à côté d'écrivains nés autour de 1930, comme Fernand Ouellette (*les Actes retrouvés*, HMH, 1970, textes écrits entre 1956 et 1970), Jacques Brault (*Alain Grandbois*, Seghers, 1970;

11. Pierre Vadebonœur, *la Ligne du risque*, Montréal, HMH, 1963, p. 19.

Chemin faisant, La Presse, 1975, textes datés de 1964 à 1971), Hubert Aquin (*Point de fuite*, CLF, 1971, textes datés de 1961 à 1970; *Blocs erratiques*, Quinze, 1977), Gaston Miron (*Recours didactique*, paru dans *l'Homme rapaillé*, PUM, 1970, textes datés de 1957 à 1965), Jean Bouthillette (*le Canadien-français et son double*, l'Hexagone, 1972) ou Jacques Godbout (*le Réformiste*, Quinze, 1975, textes datés de 1961 à 1975), qui forment le noyau de ce second groupe, il faut ranger, d'une part, des essayistes un peu plus âgés qui, comme Jacques Ferron (*Du fond de mon arrière-cuisine*, Jour, 1973; *Escar-mouches*, Leméac, 1975, textes datés de 1948 à 1975) ou Marcel Rioux (*la Question du Québec*, Seghers, 1969¹²), en sont pour ainsi dire à leurs premières œuvres dans le domaine, ou qui, comme Fernand Dumont (*le Lieu de l'homme*, HMH, 1968; *la Vigile du Québec*, HMH, 1971, textes datés de 1959 à 1970), Gilles Marcotte (*le Roman à l'imparfait*, la Presse, 1976) et surtout Pierre Vadeboncoeur (*Lettres et colères*, Parti pris, 1969, textes datés de 1963 à 1968; *la Dernière Heure et la première*, l'Hexagone/Parti pris, 1976; *Indépendances*, l'Hexagone/Parti pris, 1972; *Un génocide en douce*, l'Hexagone/Parti pris, 1976, textes datés de 1964 à 1976), connaissent ce qu'on peut peut-être appeler un « second souffle », une seconde période de production un peu différente de la première, et, d'autre part, quelques essayistes plus jeunes dont, notamment, Pierre Vallières (*Nègres blancs d'Amérique*, Parti pris, 1968), Jean Mareel (*Jacques Ferron malgré lui*, Jour, 1970; *le Joul de Troie*, Jour, 1973) et André Brochu (*l'Instance critique*, Leméac, 1974, textes écrits entre 1961 et 1974).

Tout en respectant la grande diversité de ces œuvres et de ces écrivains, diversité qui n'est d'ailleurs pas sans constituer, par rapport à la précédente, une caractéristique significative de cette seconde « vague » de l'essai québécois contemporain, il demeure tout de même possible, me semble-t-il, d'y discerner quelques tendances relativement homogènes, dont la

12. Seconde édition revue et augmentée, chez Seghers en 1971; nouvelle édition revue et augmentée d'un chapitre, chez Parti pris en 1976.

principale est évidemment l'élaboration d'une nouvelle thématique nationale.

Certes, la question nationale a dominé l'ensemble de la littérature québécoise depuis ses tout débuts, tout comme le nationalisme a été à coup sûr la grande ligne de force de notre histoire politique. Aussi, dire d'une période donnée qu'elle a été préoccupée par le nationalisme équivaut-il pratiquement à ne rien dire, à moins de préciser plus avant la forme et le contenu particuliers de ce nationalisme, les interrogations précises auxquelles il a donné lieu ou les images concrètes qu'il a nourries¹³. Dans les années quarante et cinquante, comme on sait, le vieux nationalisme conservateur, incarné surtout par Lionel Groulx, est soumis à une critique systématique et rejeté de toutes parts au nom du libéralisme et d'une volonté générale d'ouverture à ce qu'on appelait alors l'« universel ». Et c'est justement cette critique et ces nouvelles valeurs qu'expriment la plupart des essais publiés entre 1960 et 1967. La question nationale, chez le premier Vadeboncœur, chez Jean LeMoyné ou chez Gabrielle Roy, quoique résolue de manière négative, pourrait-on dire, ne cesse donc pas pour autant de se poser. C'est un certain nationalisme qu'on récuse, non l'urgence du problème national. En ce sens, ces essayistes (comme en général les intellectuels de l'époque de *Cité libre*) auront eu pour rôle non seulement de disqualifier l'ancien nationalisme mais aussi (à leur insu parfois) de préparer la voie au nouveau nationalisme qui émergera après 1960 et qui marquera, notamment, les essais publiés depuis 1967.

Ce n'est pas le lieu de décrire ici le nationalisme québécois actuel. Bornons-nous donc à constater, dans les essais parus entre 1967 et 1975, cette émergence, cet envahissement, devrait-on dire, de la question nationale. Que sont en effet les meilleurs d'entre ces essais — je pense par exemple au *Recours*

13. Cette « polyvalence » du nationalisme québécois a été bien mise en lumière par Léon Dion, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal, HMH, 1975.

didactique, à certains écrits de Paul Chamberland¹⁴, d'André Brochu, de Jacques Brault ou d'Hubert Aquin, au *Canadien-français et son double*, au *Lieu de l'homme*, à la *Dernière Heure et la première* — sinon des tentatives non pas tant de clarifier cette question que d'approfondir l'inquiétude « existentielle » et le désarroi qu'elle provoque? Je dis bien : l'inquiétude, car ces textes ne sont vraiment des essais que parce que le problème national y est moins examiné d'un point de vue politique ou idéologique que pris en charge, assumé subjectivement, lyriquement, pourrait-on dire, par une conscience qui, à travers lui, s'interroge elle-même et interroge son propre rapport à la culture. Et c'est ainsi, à mon avis, que ces textes devraient être (re)lus : non pas tant comme des manifestations d'une nouvelle volonté collective (ce qu'ils sont aussi, mais en second lieu) que comme la tentative, de la part d'un JE divisé, tendu, d'explorer et de résoudre cette tension en la projetant, par l'écriture, dans un NOUS à la fois réel et mythique.

Mais de la projection à la fusion, il n'y a souvent qu'un pas. Le franchir, c'est-à-dire laisser supplanter le JE par le NOUS, c'est en même temps s'acheminer vers un autre type de discours, plus près du manifeste que de l'essai. Or pour toutes sortes de raisons, la question nationale, après être demeurée un temps et chez quelques-uns à l'état de question, a eu tôt fait, vers le début des années soixante-dix, de se « dépersonnaliser » et de se transformer en « projet » national, c'est-à-dire en un discours impersonnel, extérieur, commandant l'adhésion ou le refus pur et simple et réfractaire, par conséquent, à sa prise en charge par une conscience ou une écriture qui pût y affirmer sa subjectivité et sa singularité¹⁵.

14. Paul Chamberland a publié plusieurs essais importants dans *Parti pris* (cf. Joseph Bonenfant, *Index de « Parti pris » 1963-1968*, Sherbrooke, CELEF, 1975), dont un seul, cependant, a été repris en volume (« De la damnation à la liberté », dans l'ouvrage collectif intitulé *les Québécois*, Montréal, Parti pris, 1971, p. 75-113). Il faut donc souhaiter que paraisse le plus tôt possible un recueil complet de ces textes.

15. Très significative, à cet égard, est la réaction de Pierre Vallières à la parution du *Canadien-français et son double* de Jean Bouthillette en 1972. Bouthillette, écrit Vallières, « réduit (son drame) à une crise intérieure, à une crise de conscience intimiste, philosophique, presque reli-

Réfractaire, en un mot, à l'essai, et analogue, *mutatis mutandis*, à la « doctrine nationale » d'avant 1940.

Loin de moi l'intention de dénoncer cette évolution, qui a sûrement eu sa nécessité et sa fonction aux plans social et politique. Mais on peut, je pense, la déplorer en ce qui concerne l'essai. Celui-ci, comme le notait à juste titre André Belleau, est fondé sur la « différence ¹⁶ », c'est-à-dire qu'il tend non seulement à repousser les idées reçues, mais aussi à s'établir en marge ou à l'envers des idéologies, des unanimités et de toute parole collective. Aussi ne voit-on plus guère, depuis quelques années, de véritable essai consacré à la « question nationale », qui est d'ailleurs beaucoup moins aujourd'hui une question qu'un programme politique précis. Cette fixation, cette « désobjectivation » de la thématique nationale s'est faite autour de 1970, et l'on peut trouver, dans *Nègres blancs d'Amérique* ou dans certaines pages d'*Indépendances* de Pierre Vadeboncœur, les derniers véritables essais axés sur elle. Depuis, la question nationale a inspiré beaucoup de textes, dont le prototype serait, si l'on veut, le programme du Parti Québécois, les éditoriaux du quotidien *le Jour* ou encore la récente Charte de la langue française, c'est-à-dire des textes de combat, d'explication, de réflexion politique, ou tout ce que l'on voudra, mais non plus, comme auparavant, des œuvres de « fiction ».

Mais le plus étonnant, c'est qu'on ne trouve pas davantage d'essais en marge de la rhétorique nationaliste, si ce n'est quelques ouvrages isolés d'écrivains qui se sont déjà manifestés durant les années précédentes et qui continuent, après 1970, avec une fidélité et ce qu'il faut bien appeler un courage assez remarquables, à écrire des essais : ainsi en va-t-il,

gieuse, somme toute individualiste, d'où sont absentes les dimensions sociales, économiques et politiques du colonialisme » ; or, ajoute l'auteur des *Nègres blancs*, « la majorité des indépendantistes n'en sont plus à s'interroger sur les tribulations d'une conscience malheureuse, mais à construire, dans l'action, un pays, une liberté, un avenir à eux » (*le Devoir*, Montréal, 7 avril 1973 ; Pierre Vadeboncœur a répondu à cette critique dans *le Devoir* du 14 avril 1973).

16. André Belleau, dans *l'Essai 1967-1976*, émission radiophonique du 23 novembre 1976, p. 7 de la transcription.

par exemple, de Fernand Ouellette (*Depuis Novalis*, HMH, 1973; *Journal dénoué*, PUM, 1974) ou de Jean Éthier-Blais (*Dictionnaire de moi-même*, La Presse, 1976). À part ces rares exceptions, c'est-à-dire du côté des nouveaux courants de pensée apparus au cours des cinq ou sept dernières années et qui sont pourtant, dans une très large mesure, antinationalistes et donc, serait-on d'abord tenté de croire, favorables en principe au type d'écriture et de réflexion libres propres à l'essai, on n'en reconte, curieusement, à peu près aucun. Les productions du formalisme, du marxisme et de la « nouvelle culture », en dehors de la poésie, du théâtre et du récit, ne sont en effet, la plupart du temps, guère plus que des dissertations plus ou moins brillantes qui, loin de reformuler subjectivement un corps d'idées ou une vision de la culture, reproduisent simplement une doctrine ou un discours le plus impersonnel possible et érigent en principe absolu, exclusif, soit l'« objectivité », soit au contraire la « spontanéité », c'est-à-dire les deux pôles à égale distance desquels, justement, se tient l'écriture de l'essai. Si bien que c'est uniquement par abus de langage qu'on pourra parler d'essai à propos, par exemple, du *Questionnement socra/critique* de Patrick Straram (l'Aurore, 1974) ou de *l'Action restreinte de la littérature* de Philippe Haeck (l'Aurore, 1975), puisque rien, en effet, n'est plus éloigné de l'essai que le délire, le scrabble ou la prédication.

AUJOURD'HUI

Déjà, en 1971, Jacques Godbout réclamait l'abatement de notre « mur des lamentations » et la désacralisation du « texte national ¹⁷ », indiquant par là la nécessité de voir s'exprimer ici une pensée personnelle en dehors (je ne dis pas *contre*, mais *en dehors*) de la thématique nationaliste sans que cela la disqualifie *ipso facto*. Que s'est-il passé? Aujourd'hui, et quoique les « lamentations » aient plutôt fait place aux hymnes, le « texte national » règne en maître incontesté.

17. Jacques Godbout, « Ecrire », texte publié dans *Liberté* en novembre 1971 et repris dans *le Réformiste*, Montréal, Quinze, 1975, p. 147-157.

Mais surtout, ce qu'on a vu apparaître en marge de ce « texte national », ce sont généralement d'autres textes sacrés, d'autres orthodoxies, tout aussi hostiles au « discours réflexif de type lyrique¹⁸ », c'est-à-dire à l'essai, qui fuit par définition toute forme de psittacisme.

On se ferait une idée assez juste de cette évolution de l'essai au cours des vingt-cinq ou trente dernières années en observant la succession de quelques-unes des principales revues d'analyse et de combat où s'est exercée l'écriture d'idées depuis 1950. Deux revues correspondent à peu près à ce qu'on peut appeler notre « phase libérale », l'une anti-nationaliste : *Cité libre* (fondée en 1950), l'autre marquant, entre autres choses, les débuts du nouveau nationalisme : *Liberté* (fondée en 1959). Ensuite vint *Parti pris* (1963-1968), où s'effectua en quelque sorte le passage d'une certaine pratique lyrique du discours nationaliste et progressiste (Chamberland, Brochu, Aquin, Miron) à la pensée « dure » et anti-subjectiviste des dernières années de la revue, pensée qui allait désormais dominer dans toute une série de publications consacrées surtout à la défense et à l'illustration plus ou moins dogmatiques de doctrines bien constituées : *Mainmise* (fondée en 1970), *Stratégie* (fondée en 1972), *Brèches* (fondée en 1973), *le Jour* (fondé en 1974, refondé en 1977), *Chroniques* (fondée en 1975).

Ainsi, en un sens, l'« âge de l'essai » québécois aura-t-il été relativement court. Le temps de mettre fin (ou de contribuer à mettre fin) à une unanimité et d'en préparer une autre. Entre l'ancien et le nouveau nationalismes, entre la rigidité conservatrice et les orthodoxies actuelles, entre 1940 et 1970 environ, l'essai occupe une sorte d'intervalle que j'ai nommé la « phase libérale » de notre histoire récente, comme l'expression peut-être la plus fidèle d'une certaine pratique de l'écriture et de la liberté que l'urgence du combat collectif interdit le plus souvent, sauf par distraction, pourrait-on dire,

18. Jean Marcel, « Les forces provisoires de l'intelligence — Cinq ans d'essais 1960-1965 », dans *Livres et auteurs canadiens 1965*.

ou lorsque ce combat oblige momentanément ses participants à faire trêve pour renouveler leurs concepts et leurs stratégies. Au fond, il n'est peut-être pas si illusoire qu'on l'a dit de penser que l'indépendance, quand elle se produira, aura des chances de permettre l'exercice véritable, l'exercice « normal » de la littérature. En tous cas, elle ouvrira peut-être une nouvelle voie à l'essai, si elle a pour résultat de régler son affaire à notre cher et redondant nationalisme. D'ici là, patience, quoique déjà, depuis quelque temps, certains signes de renouveau semblent apparaître et annoncer, qui sait, l'émergence d'une pensée et d'une écriture moins « alignées ». Je pense, entre autres, à certains textes dispersés d'écrivains comme André Brochu, Jacques Godbout, Pierre Nepveu, Yvon Rivard¹⁹, à Victor-Lévy Beaulieu même, dont le dernier ouvrage (*N'évoque plus que le désenchantement de ta ténèbre, mon si pauvre Abel*, VLB, 1976) représente un effort de renouvellement assez prometteur de la problématique nationale, et surtout à l'impatience de plus en plus généralisée qui s'empare des jeunes écrivains face aux orthodoxies de tous ordres. Peut-être l'essai est-il sur le point de connaître un nouvel âge de fécondité.

19. Lire notamment, d'André Brochu : « Autour d'Octobre » (*Interventions*, 1. Montréal, Quinze, 1975, p. 10-28), « Le nouveau consensus » (*le Devoir*, Montréal, 9 avril 1977) et « La littérature québécoise d'hier à demain » (*Liberté*, n° 111, mai-juin 1977); de Jacques Godbout : « Or, le cycle du sirop d'érable dure donc » (dans *le Réformiste*, p. 192-198); de Pierre Nepveu : ses chroniques de poésie dans la revue *Lettres québécoises* (Ottawa, 1976-1977) et son article sur « La poésie et quelques questions » (*Liberté*, n° 111, mai-juin 1977); d'Yvon Rivard : « Un amour libre ou l'expérience de l'image » (dans l'ouvrage collectif *Un homme libre : Pierre Vadéboncœur*, Montréal, Leméac, 1974, p. 87-96), « Libération et indépendance » (*Liberté*, n° 103, janvier-février 1976, p. 3-8) et « L'épreuve du regard » (*Liberté*, n° 111, mai-juin 1977).